

POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

PLAN D'ACTION ANNUEL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



BILAN DES RÉALISATIONS 2018 PLAN D'ACTION 2019



Adopté le 1^{er} avril 2018 par le conseil municipal

Résolution numéro 0325/04/19

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Table des matières

Liste des acronymes.....	2
Mot du maire.....	3
Mot du président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle.....	4
Portrait de la Ville de Drummondville.....	5
Portrait statistique.....	7
Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2018.....	9
Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants.....	10
Bilan des réalisations 2018.....	11
Plan d'action 2019.....	28
Questions ou commentaires.....	40

Liste des acronymes

AMM : Aide à la mobilité motorisée (fauteuil roulant, triporteur, quadriporteur)

APHD : Association des personnes handicapées Drummond

AQDR C.-Q. : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Centre-du-Québec

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CAB : Centre d'action bénévole Drummond

CIUSSS MCQ : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

DM : déficience motrice

MDA : Maison des arts

MTQ : Ministère des Transports

OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec

PAU : Politique d'accessibilité universelle

ROPHCQ : Regroupement des organismes pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

Mot du maire

Pour une douzième année consécutive, la Ville de Drummondville est fière de déposer le bilan des réalisations de la dernière année et son plan d'action 2019 à l'égard des personnes handicapées. Nous répondons ainsi aux obligations de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

La Ville de Drummondville s'est dotée d'une Politique d'accessibilité universelle en 2008. En 2017, d'importants travaux de mise à jour de cette Politique ont été réalisés. Cette actualisation a été l'occasion pour Drummondville de s'adapter au contexte de vieillissement de la population et de réitérer son engagement envers l'accessibilité universelle. Celle-ci correspond à une importante bonification des services s'adressant aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux jeunes familles et aux personnes vivant avec des incapacités permanentes ou provisoires. Depuis, elle confirme l'engagement de ses dirigeants et dirigeantes à réduire les obstacles et à rendre accessibles les équipements, les parcs, les bâtisses, les infrastructures ainsi que les services municipaux sur son territoire. À titre de maire, je suis en mesure de confirmer l'importance qu'accorde l'ensemble du conseil municipal à ces enjeux.

La Politique d'accessibilité universelle modernisée est un outil pour guider les travaux du comité de suivi de ladite Politique, qui est formé de représentants du conseil et du personnel des différents services municipaux, ainsi que des membres des regroupements de personnes handicapées et d'intervenants du domaine de la santé et des services sociaux œuvrant auprès des personnes ayant différentes incapacités et étant en perte d'autonomie.

C'est grâce à l'expertise et à l'implication de chacun que nous sommes en mesure de mieux comprendre et de mieux répondre aux besoins et aux obstacles rencontrés dans notre milieu. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires et des membres du comité qui permettent la pleine participation et l'accès aux différentes activités à l'ensemble des Drummondvilloises et des Drummondvillois. La politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville est et restera toujours un véritable outil de référence et de sensibilisation pour toute la population.

Alexandre Cusson
Maire de Drummondville

Mot du président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle

À titre de président du comité de la Politique d'accessibilité universelle de la Ville de Drummondville et au nom de ses membres, j'ai le plaisir de vous présenter notre bilan des réalisations de la dernière année ainsi que notre plan d'action 2019. Comme vous le constaterez à la lecture du présent document, la Ville de Drummondville et ses partenaires réalisent de nombreuses actions en matière d'accessibilité.

L'année 2018 s'est démarquée par l'inauguration de l'Édifice Francine-Ruest-Jutras qui abrite la nouvelle bibliothèque, quatre services municipaux ainsi que deux organismes. En 2019, nous continuons à faire les ajustements nécessaires afin d'assurer la pleine accessibilité aux lieux et aux activités.

En ce qui concerne les parcs, nous avons entamé un important programme de réfection et de développement des parcs. Nous avons porté attention particulière à l'accessibilité universelle pour les quatre nouveaux parcs ainsi que pour les neuf aménagements rénovés. Mentionnons particulièrement l'ajout d'une balançoire accessible dans l'aire de jeu du parc Woodyatt, l'installation de modules adaptés et d'aménagements accessibles aux enfants en situation de handicap au parc du Centre communautaire Drummondville-sud, la rénovation chalet du parc Lucien-Couture (aînés) incluant l'aménagement d'une toilette accessible et enfin, la sélection d'un modèle de fontaine à boire accessible qui est maintenant intégrée dans nos projets extérieurs.

Les activités se sont également poursuivies afin d'assurer l'accessibilité aux activités populaires incluant l'identification des sites extérieurs universellement accessibles dans la promotion. Finalement, nous avons développé une entente avec les mandataires afin de les appuyer dans l'intégration des enfants en situation de handicap dans les camps de jour.

Je tiens à remercier chaleureusement nos partenaires du milieu drummondvillois, ainsi que les responsables de nos services municipaux, pour leur ouverture et leur précieuse collaboration en vue d'améliorer le mieux-être dans mieux-être de la population, notamment des personnes ayant des incapacités. J'adresse des remerciements spéciaux à Brigitte Baril et Jean Lauzière qui ont quitté le comité de suivi après une longue implication fort appréciée.

En terminant, je vous invite à vous procurer la Politique d'accessibilité universelle à l'accueil de l'hôtel de ville ou à la consulter en ligne en suivant le lien suivant : http://www.drummondville.ca/wp-content/uploads/2017/10/Politique_accessibilite_universelle_Web.pdf.

William Morales
Conseiller municipal

Portrait de la ville de Drummondville

Moderne, prospère, animée et à dimension humaine... voici Drummondville!

Quinzième ville en importance au Québec, Drummondville se place au premier échelon de la région Centre-du-Québec avec un total de 77 745 résidents (décembre 2018). Depuis une dizaine d'années, elle enregistre des augmentations annuelles substantielles de son nombre de citoyens.

Industrie et commerce

Citée en exemple pour sa vitalité économique, la collectivité drummondilloise poursuit sa lancée. Au carrefour d'axes routiers majeurs et en plein cœur du Québec densément peuplé, Drummondville représente une place de choix pour brasser des affaires. Pas étonnant qu'une multitude d'entreprises aient pignon sur rue chez nous. Forte de cette position géographique centrale, la Ville s'est récemment dotée d'un centre de foires ultramoderne. Le Centrexpo Cogeco Drummondville compte sur une impressionnante superficie de 12 900 mètres carrés où peuvent être accueillis simultanément des milliers de personnes.

Reflet de son économie prospère et de sa croissance démographique accélérée, Drummondville dispose aujourd'hui d'une offre commerciale vaste et diversifiée. Les établissements sont principalement localisés dans la zone boulevard Saint-Joseph/autoroute Jean-Lesage. À cela s'ajoute un centre-ville charmant et animé où il fait bon se retrouver.

Sports, loisirs et vie communautaire

Déjà bien pourvue en matière d'infrastructures de sport et de loisir, Drummondville s'est mise au pas de course ces dernières années afin d'atteindre les ligues majeures! Sont maintenant présents sur le territoire : un complexe sportif ultramoderne, deux arénas (dont le centre Marcel-Dionne, domicile des Voltigeurs de Drummondville), une patinoire réfrigérée au centre-ville, un vaste réseau de pistes cyclables, une piste de vélocross (BMX) parmi les plus imposantes au pays et plus de 135 parcs où la pratique d'activités sportives est facilitée par des infrastructures nombreuses et de qualité.

Forte de ces avantages, Drummondville s'inscrit de plus en plus comme une destination incontournable au calendrier d'évènements sportifs de premier plan. La présentation de la 50e Finale des Jeux du Québec, à l'hiver 2015, en est une éloquente illustration. Au même titre que le Tournoi international de hockey midget de Drummondville, qui fait déjà figure de tradition, les disciplines du tennis et du vélocross (BMX), pour ne nommer que celles-ci, se prêtent fort bien à l'organisation de rendez-vous annuels d'envergure.

Drummondville peut également compter sur un réseau de centres communautaires remarquable dans lequel des centaines de personnes s'activent pour proposer une multitude d'activités, tantôt pour s'amuser, tantôt pour apprendre.

Arts et culture

Élément central dans nos équipements de diffusion de la culture, la Maison des arts Desjardins Drummondville, avec sa salle principale, ses aires multifonctionnelles, sa galerie d'art et sa terrasse, allie raffinement et polyvalence; elle figure dans l'itinéraire de toutes les tournées artistiques d'importance à l'échelle québécoise.

La Bibliothèque publique de Drummondville, avec ses installations modernes et adaptées aux besoins d'une clientèle grandissante, est aussi un incontournable.

Par ailleurs, la ville devient chaque été le rendez-vous des meilleurs « poutiniers », lesquels rivalisent d'imagination pour charmer les papilles des amateurs. Le Festival de la poutine de Drummondville procure une formidable occasion de se rassembler et de casser la croûte au son de performances des têtes d'affiche de la scène musicale. Pour sa part, le Village Québécois d'Antan propose un retour dans ce que fut le Québec au 19^e siècle. L'architecture d'époque et les traditions qui s'y expriment rendent le site propice à la tenue de nombreuses activités thématiques, et ce, tout au long de l'année.

Un centre-ville animé par ses spectacles intérieurs ou en plein air, ses lieux d'exposition ainsi que son circuit historique bonifie une offre culturelle déjà spectaculaire!

Services municipaux et paramunicipaux

Comme l'illustre le contenu de ce site Web, la Ville de Drummondville et ses organisations paramunicipales dispensent des services de qualité au meilleur coût possible. Qu'il s'agisse de services directs aux citoyens (sécurité publique, travaux publics, arts et culture, immigration, sports et loisirs, etc.) ou de services de soutien et de planification, une équipe de gens professionnels et dévoués œuvre au bien-être d'une population toujours croissante et contribue au développement ordonné et harmonieux du territoire.

Forte de tous ces atouts... Drummondville s'inscrit en CAPITALE!

Portrait statistique

Estimations de la population drummondvilloise avec incapacité en 2011

Selon les données récentes de l'EQLAV¹ 2010-2011, à Drummondville, 33 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité (légère, modérée ou grave). Chez 12 % de la population des 15 ans et plus, il s'agit d'une incapacité de niveau modéré ou grave, susceptible d'entraîner d'importantes répercussions dans la vie de tous les jours. Selon les données de l'EPLA², on estime à 320 le nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité, soit une proportion de 3 % des enfants de ce groupe d'âge.

Les tableaux ci-dessous permettent de mieux connaître l'âge et le type d'incapacité déclaré chez les 15 ans et plus. Il est important de noter que ces données ne sont pas comparables avec les données précédentes (2006) sur le plan statistique en raison de différences conceptuelles et méthodologiques entre les enquêtes. Il n'en demeure pas moins que nous pouvons anticiper une croissance progressive des besoins en matière d'accessibilité, particulièrement dans le contexte de vieillissement de la population que nous connaissons actuellement.

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon l'âge et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	6 445	6 970	13 415
15 à 24 ans	1 130	1 355	2 485
25 à 49 ans	2 555	2 775	5 330
50 à 64 ans	2 760	2 845	5 605
65 ans et plus	4 205	2 905	7 110
65 à 74 ans	1 560	1 445	3 010
75 à 84 ans	1 565	995	2 555
85 ans et plus	1 080	465	1 545
Total	10 650	9 875	20 525

Estimations du nombre de personnes de 15 ans et plus avec incapacité selon le type d'incapacité et le sexe, municipalité de Drummondville, Québec, 2011

	Femmes	Hommes	Total
Audition	1 875	2 655	4 530
Vision	1 690	875	2 565
Parole	530	875	1 405
Mobilité	5 285	3 345	8 630
Agilité	5 630	4 400	10 030
Apprentissage	940	2 110	3 050
Mémoire	2 000	1 415	3 420
Déficiência intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme	125	545	670
Psychologique	1 875	1 145	3 020
Indéterminée	905	1 085	1 990

N.B. Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

Population totale en 2011 : 72 580

Population des 15 et plus en 2011 : 61 410

Population des moins de 15 ans en 2011 : 11 170

¹ Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de 15 ans et plus, sur l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011.

² Préparées par l'OPHQ, ces estimations sont basées, pour les personnes âgées de moins de 15 ans, sur les taux provinciaux de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA).

Faits saillants :

Chez les drummondvillois de 15 ans et plus : (61 410 personnes)

- Globalement, les incapacités liées à la l'agilité (16 %) ou à la mobilité (14 %) sont les plus rapportées par la population. Suivent par la suite, en ordre décroissant, les incapacités : audition, mémoire, apprentissage, psychologique, vision, parole, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme.
- Les plus jeunes (15- 24 ans) rapportent principalement des difficultés d'apprentissage.
- Le taux d'incapacité augmente avec l'âge, particulièrement à partir de 50 ans, pour atteindre 84 % chez les 85 ans et plus (modérée à grave). Si on isole les incapacités modérées ou graves, ce sont 26 % des 65 ans et plus qui sont touchés.
- Les principales causes d'incapacités sont les problèmes de santé, le vieillissement et la douleur.

Chez les enfants de moins de 15 ans :

- 3 % des enfants drummondvillois (320) ont une incapacité passant de légère à très grave. De ce nombre, 150 ont une incapacité grave ou très grave.
- Les incapacités liées à un problème de santé chronique (230 enfants), de l'apprentissage (145 enfants) et de la déficience intellectuelle ou du trouble du spectre de l'autisme (130 enfants) sont le plus souvent rapportées.
- Dans les ressources œuvrant auprès des enfants, on remarque un phénomène d'accroissement du taux d'enfants ayant des troubles du comportement.

Membres du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle 2018

Noms	Organisations, titre	Représentations et expertises en lien avec l'accessibilité
William Morales	Conseiller municipal Président du comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle	Délégué au développement social et à l'accessibilité universelle Membre du Comité expérience citoyen Membre du Comité gestion des infrastructures et du territoire
Brigitte Baril (personne handicapée)	Présidente, APHD	Administratrice de l'ARUTAQ
Paul Antoine Beaudoin	Chef des services spécifiques et spécialisés adulte DM Rive-Sud chef des services, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience motrice, visuelle, auditive et du langage
Daniel Mailhot (personne handicapée)	Directeur, APHD	Membre du comité d'admission de Transport Diligence Président de l'ARLPHCQ Administrateur du comité des usagers des Services de réadaptation en déficience physique du CIUSSS MCQ Membre du conseil d'administration de l'AQDR C.-Q. Administrateur du ROPHCQ
Nancy Gagné	Coordonnatrice aux activités, Service des loisirs	Membre du comité Sports, loisirs, parcs et espaces verts
Clyde Crevier	Surintendant à la circulation routière Service des travaux publics	Membre du Chantier sur le développement d'un plan de mobilité durable et le transport actif et collectif
Jean Lauzière	Superviseur clinique, services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme, CIUSSS MCQ	Expertises : Déficience intellectuelle, troubles envahissants du comportement, santé mentale
Sylvie Allie	Agente, Politiques et programmes communautaires, Services à la vie citoyenne	Coordonnatrice des comités de suivi des politiques : accessibilité universelle, familles et aînés (3 comités) Membre de la Table des aînés de la MRC de Drummond
Collaborateur au comité : Sylvain Soucy, conseiller au soutien à la mise en œuvre de la Loi, OPHQ		

Consultation de personnes handicapées et de leurs représentants

En 2017, des travaux de mise à jour de la Politique d'accessibilité universelle ont été faits en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi. Ils ont partagé leur expérience dans les différents domaines qui touchent la qualité de vie des personnes handicapées ou en perte d'autonomie ainsi que des jeunes familles.

Nous nous étions fixé comme objectif de mieux identifier les besoins en lien avec les différents types d'incapacité afin d'offrir un environnement davantage accessible à toutes et à tous. Pour y arriver, nous avons tenu une importante rencontre de consultation en mars 2017 où nous avons échangé avec quinze citoyennes et citoyens devant composer au quotidien avec des incapacités motrices, auditives et visuelles, avec des incapacités liées à la parole, à la mémoire, à la déficience intellectuelle, à l'autisme ou encore à certains troubles graves de santé mentale. Les échanges avec ces personnes en situation de handicap, ainsi qu'avec les cinq intervenants qui les accompagnaient, ont été d'une grande richesse. Ils ont permis non seulement de renouveler notre Politique, mais également de nous guider vers des actions concrètes à mettre en place au cours des prochaines années dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

Toutes ces personnes gentiment accepté de nous prêter main-forte et nous ont permis de mieux saisir la réalité quotidienne, sur le terrain, des personnes en situation de handicap.

BILAN DES RÉALISATIONS 2018

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles;
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements;
5. Offrir de l'information sur les lieux et activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Stationnements réservés aux personnes handicapées :</p> <p>Évaluer la possibilité d'augmenter le nombre de cases réservées à l'avant de la MDA en effectuant des tests permettant d'évaluer les possibilités d'amélioration.</p> <p>Ajouter 2 stationnements sur la rue Cockburn de chaque côté de la sortie des véhicules et un stationnement sur le côté</p>	<p>Corporation de la Maison des arts</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p> <p>CIUSSMCQ</p>	<p>Maison des arts accessibles aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles</p>	<p>Test de stationnement en épi à 45 degrés non concluant, en tenant compte des personnes en fauteuil roulant qui sortent par l'arrière du véhicule.</p> <p>Ajout de 2 cases réservées aux personnes handicapées sur la rue Cockburn, de chaque côté du débarcadère de la Maison des arts.</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>de l'édifice à proximité de l'entrée de la Galerie d'art.</p> <p>Bandes antidérapantes pour l'escalier de l'espace Sopréma : trouver un produit adéquat et plus contrastant en tenant compte des conseils d'Anne Evrard du CIUSSSMCQ.</p>			
<p>1.2 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : suivre les travaux afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes et espace bureaux).</p> <p>Mettre le fauteuil roulant et le quadriporteur à la disposition des usagers</p> <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des travaux publics</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Service Biblio mobile disponible</p>	<p>Liste des éléments d'accessibilité à corriger acheminée aux travaux publics</p> <p>Éléments d'accessibilité en lien avec le handicap visuel par Anne Evrard, spécialiste du CIUSSS MCQ acheminé aux travaux publics</p> <p>Visite de l'OPHQ (André Bovet, conseiller à l'intégration des personnes handicapées et Suzanne Duval, agente administrative)</p> <p>Affichage et orientation : Mandat à une firme spécialisée, évaluation des besoins des différentes clientèles.</p> <p>Réalisé : marquage des cases de stationnement pour personnes handicapées et cases familles élargies, ouvre-portes fonctionnels et boutons poussoirs bien positionnés, identification des marches des escaliers et de certaines parois de verre, téléphone d'accueil aux services municipaux abaissé, consignes afin d'assurer un déneigement et un déglacage adéquat des accès à l'édifice</p> <p>Fauteuil roulant et quadriporteur mis à la disposition des usagers</p> <p>Bibliomobile : poursuite du projet auprès dans les résidences d'aînés vulnérables.</p>
<p>1.3 <u>Parc Woodyatt</u> :</p>	<p>Services à la vie</p>	<p>Aire de jeu accessible aux personnes ayant des</p>	<p>Début des travaux de réfection de l'aire de jeu, incluant une balançoire accessible en</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>Projet de renouvellement de l'aire de jeu:</p> <p>Collaborer à l'élaboration des plans et au choix des équipements accessibles, dont une balançoire accessible en fauteuil roulant.</p>	<p>citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>incapacités : parcours sans obstacles et certains équipements universellement d'accessibilité.</p>	<p>fauteuil roulant</p>
<p>1.4 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Ajouter une signalisation afin d'interdire le stationnement vis-à-vis la descente de trottoir menant au chalet (débarcadère).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p>	<p>Réalisation de l'affichage.</p>	<p>Affichage réalisé</p>
<p>1.5 <u>Centre de foire Centrexpo</u> :</p> <p>Réaliser un affichage à l'entrée de la bâtisse en indiquant l'accessibilité à tous les services, si nécessaire :</p> <p>Discuter de la pertinence de l'affichage de l'accessibilité lorsqu'un bâtiment et ses aires sanitaires sont entièrement accessibles.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centrexpo</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration de l'affichage, si nécessaire</p>	<p>À réaliser</p>
<p>1.6 <u>Festivals et événements populaires</u> :</p> <p>Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux festivals et aux événements populaires.</p> <p>Identifier et faire une promotion des événements accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général.</p> <p>Acheter une première série de passe-fils (ponts) accessibles pour les événements populaires.</p> <p>Accueil d'enfants autistes à la Journée des mascottes (rencontre en intimité en</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>APHD</p> <p>Promoteurs des festivals et d'événements populaires</p>	<p>Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux événements.</p>	<p>Promotion : Programmation estivale 2018 indiquant l'accessibilité</p> <p>Nouveau : Classique hivernale accessible (matches et animation)</p> <p>Festival et événements accessibles (APHD) : Poutine, Blague, Drummond en bière</p> <p>Poutine : changement du gradin accessible afin d'en augmenter considérablement la surface.</p> <p>Nouveau spectacle Apzara : rencontre des organisateurs afin de discuter de l'emplacement de l'espace spectateurs réservé. (APHD, Service des loisirs)</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>petit groupe) : renouveler et élargir l'expérience.</p>			<p>Passe-fils : achat de 30 ponts reconnus ADA (norme American with Disabilities Act).</p> <p>Journée des mascottes : pas de demande d'accueil d'enfants autistes.</p> <p>Lors des événements sportifs très fréquentés, les cases de stationnement pour personnes handicapées ne sont pas respectées et il y a très souvent une seule case réservée dans les parcs.</p>
<p>1.7 <u>Patinoire réfrigérée</u> :</p> <p>Stationnement de 24 cases : Bien qu'il n'y ait pas d'obligation d'aménager une case réservée aux personnes handicapées, nous en avons prévu une à proximité du chalet. Cependant, lors du marquage, cette dernière n'a pas été réalisée.</p> <p>Vérifier la possibilité de refaire le marquage en même temps que celui de l'édifice FRJ</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service de l'ingénierie</p>	<p>Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.</p>	<p>Non réalisé</p>
<p>1.8 <u>Terrain de basket-ball accessible du parc Lauzon</u>:</p> <p>Ajouter des barres d'appui dans les 2 salles de toilette</p> <p>Ajouter un seuil de porte à la porte d'entrée, si nécessaire</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Accessibilité au chalet et aux toilettes améliorée.</p>	<p>Installation des 2 barres d'appui</p>
<p>1.9 <u>Rénovation du parc Lucien Couture</u> :</p> <p>Inclure les éléments d'accessibilité universelle dans la planification des travaux : parcours sans obstacles, chalet et toilette accessibles, table adaptée, bancs répondant aux critères d'accessibilité.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Choix des équipements et des aménagements faits</p> <p>Début des travaux à l'automne</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>1.10 <u>Centre Marcel Dionne</u> :</p> <p>Planifier la rénovation de la rampe d'accès et de l'escalier à l'entrée de la rue Corriveau</p> <p>Ajouter un ouvre-porte automatique dans la salle de toilette accessible des femmes.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Centre accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Le projet de réaménagement de la rampe d'accès (incluant le muret et l'escalier) fait partie d'un plan global de rénovation du CMD : date de réalisation à préciser.</p> <p>Sablage de la main courante, en attendant les travaux.</p> <p>Ouvre-porte automatique installé dans la toilette des femmes</p>
<p>1.11 <u>Toilettes accessibles de l'Aqua complexe</u> :</p> <p>Ajouter 3 sièges de toilette avec élévation de 2 po. afin d'améliorer l'accessibilité.</p> <p>Liste de suggestions de l'ergothérapeute à vérifier.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Piscine Drummondville</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Aqua complexe accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>	<p>Toilettes : réalisé</p> <p>Amélioration du déneigement et du déglçage de la porte d'entrée munie d'un ouvre-porte automatique</p> <p>Achats : ajout de 9 barres d'appui (vestiaires universellement accessibles, entrée au bassin), nouvelle douchette, antibasculs pour le fauteuil roulant, 2 sièges de toilette avec élévation de 2 po</p>
<p>1.12 <u>Renouvellement des fontaines à boire dans les parcs</u> :</p> <p>Faire des recommandations sur le choix du modèle de fontaine : universellement accessible et munie, si possible, d'un détecteur de mouvement.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service approvisionnement</p>	<p>Fontaines universellement accessibles</p>	<p>Recommandations acheminées</p> <p>Installation de fontaines à boire accessibles dans les nouveaux parcs et lors de la rénovation des installations.</p>
<p>1.13 <u>Traverse de la rivière en ponton</u> :</p> <p>Achat du ponton : prévoir 2 places avec les ancrages nécessaires pour accueillir les AMM à bord.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Ponton accessible en AMM</p>	<p>Achat et mise en fonction du ponton réalisés</p>
<p>1.14 <u>Consultations publiques et séances du conseil</u> :</p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, services accessibles)</p>	<p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances pour les personnes en situation de handicap</p>	<p>En continu</p> <p>Achat d'un fauteuil roulant "de courtoisie" pour l'hôtel de ville</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>1.15 <u>Accessibilité aux services et infrastructures</u> :</p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>	<p>Parc du Centre communautaire Drummondville-sud : ajout de modules de jeux accessibles pour les enfants en situation de handicap, en particulier ceux fréquentant le camp de jour du Centre, table à pique-nique adaptée et parcours sans obstacles</p> <p>Chalet du parc des Voltigeurs : évaluation des besoins en accessibilité (seuil de porte, rampe d'accès, etc.)</p> <p>Réfection du parc Jacques Parizeau (Joly) : évaluation des besoins et demande de subvention placée au PIQM Mada</p>
<p>1.16 <u>Règlements d'urbanisme</u> :</p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>	<p>Non réalisé, faute de temps</p>
<p>1.17 <u>Aménagement des trottoirs</u> :</p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des demandes et de la liste des trottoirs problématique mise à jour par l'APHD : St-Damien/ St-Maurice, Écosport, Mercure/Cherrier.</p> <p>Demande de l'APHD : ajouter une descente de trottoir sur la rue St-Marcel, face au nouveau local de l'organisme.</p>	<p>Service des travaux publics, circulation routière</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>	<p>Réalisé : trottoirs St-Damien/ St-Maurice, Écosport, Mercure/Cherrier, St-Jean/St-Marcel</p> <p>Descente de trottoir en face des locaux de l'APHD : aménagement de la descente, sensibilisation sur le déneigement de la descente</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>1.18 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité :</u></p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD) Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p> <p>Faire le lien avec le projet de la Politique municipale des aînés : identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services.</p>	<p>Service de l'urbanisme APHD Travaux publics Services à la vie citoyenne Centre d'action bénévole</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>	<p>Rencontre des promoteurs ayant des projets de rénovation : APHD?</p> <p>Les inspecteurs envoient les projets de rénovation des commerçants au surintendant à la circulation routière lorsqu'ils ont des doutes sur la réfection des stationnements. Les recommandations sont acheminées aux promoteurs après analyse.</p> <p>Identification des besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services : non réalisé.</p>
<p>1.19 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles :</u></p> <p>Chercher une solution pour le bottin Web « Drummondville accessible » car les nouvelles entrées et les mises à jour ne sont plus possibles.</p>	<p>APHD</p>	<p>Poursuite du service en ligne</p>	<p>Nouvelle ressource à l'APHD : transfert des données du répertoire « Drummondville accessible » dans la nouvelle plateforme web, poursuite des visites d'évaluation de l'accessibilité des lieux publics, mise à jour en continu du répertoire</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.

OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin d'assurer un meilleur accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux

5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

citoyens et citoyennes visés;

5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p><u>2.1 Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours spécifique de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets "de courtoisie" si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD).</p>	<p>Services à la vie citoyenne : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>APHD</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>	<p>1587 vérifications faites au 7 décembre 2018 (978 en 2017) : 3 avis verbaux, 1 avis "de courtoisie", 8 constats</p> <p>Lors des événements sportifs très fréquentés, les cases de stationnement pour personnes handicapées ne sont pas respectées et il y a très souvent une seule case réservée dans les parcs.</p>
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la mise aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux : élargissement des cases, marquage uniforme, affichage et ajout de cases réservées</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservées.</p>	<p>Services vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez les déneigeurs.</p>	<p>Recommandation acheminée : ajout d'une case pour personnes handicapées dans le stationnement Louis-G. Vigneault</p> <p>Stationnement Place du Centre : vérification des pratiques de déneigement et de ramassage de la neige afin de s'assurer que les espaces sont disponibles.</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>2.3 <u>Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la nouvelle campagne «Courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter une douzaine des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Intersections difficiles à traverser identifiées par les personnes âgées et les personnes en situation de handicap: faire l'analyse et identifier les pistes de solution réalisables dans le cadre du plan d'action de la Politique municipale des aînés (traverses plus fréquentées, parcours sans obstacles favorisant le transport actif)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>	<p>Courtoisie : réalisé</p> <p>Ajout de 10 bancs le long de certaines pistes multifonctionnelles : Cormier, Lemire, secteur St-Charles, Celanese, St-Damasse</p> <p>Feux piétons sonores aux intersections:</p> <p>Actuellement, il n'y a que 2 feux sonores dans la Ville (St-Jean/St-Joseph et vis-à-vis le CHSLD). Celui du CHSLD cause des difficultés à cause de l'écho. Sur les vieux équipements, il n'est pas possible d'ajouter des feux sonores. Il y a également plusieurs impacts sur la circulation à considérer, par exemple l'interdiction de virage à droite. Si des feux sonores sont installés, il faudra prévoir des plaques podotactiles également.</p> <p>Sensibilisation des membres du <i>Chantier sur le développement d'un plan de mobilité durable et le transport actif et collectif</i> sur les enjeux de déplacements en lien avec les familles, les aînés et l'accessibilité universelle.</p> <p>Consultations publiques en vue de l'élaboration du plan d'action de mobilité durable : forum de discussion avec les partenaires, 5 soirées de consultation citoyenne, sondage en ligne (2 400 personnes incluant des personnes âgées et en situation de handicap)</p> <p>À venir : Plan de mobilité durable qui considérera les usagers vulnérables, de tout âge et de toute condition.</p>
<p>2.4 <u>« Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p>	<p>Rappel des règles : Bulletin municipal de mai</p> <p>Dépliants : tournée des distributeurs d'AMM</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Campagne Courtoisie : intégrer la diffusion du projet pilote sur la circulation des AMM du MTMDET</p>		<p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>	<p>par l'APHD</p>
<p><u>2.5 Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Élaborer un nouveau plan quinquennal et l'acheminer au MTMDET en y intégrant incluant les notions de parcours sans obstacles et de transport actif dans les mesures, notamment :</p> <p>Terminus urbain : Aménager une descente de trottoir vis-à-vis du trottoir de l'édifice Francine Ruest Jutras. (côté jardin), ajouter un marquage afin d'identifier la traverse piétonne, installer 6 nouveaux bancs répondant aux critères d'accessibilité</p> <p>Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs</p> <p>Améliorer les surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé mentale).</p> <p>Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées qui craignent d'utiliser le service: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>	<p>Plan au MTMDET : travaux en cours (délai mars 2019)</p> <p>Réalisations au terminus urbain :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'une descente de trottoir vers la bibliothèque, marquage de la traverse piétonne entre le TU et la bibliothèque, 10 bancs installés sur dalle de béton. - Traverse piétonne de la rue des Écoles vers le terminus urbain : ajout d'éléments et aménagements permettant d'augmenter la sécurité (marquage, panneaux piétons et courtoisie, bollards, rétrécissement (de 4 à 2 voies de circulation) <p>1 point d'embarquement amélioré : abribus mis de niveau et ajout d'un banc (des Pins/de Boucherville)</p> <p>Traitement d'une demande d'une usagère du transport en commun qui souhaitait être accompagnée à bord des autobus par un chien guide n'ayant pas reçu de formation reconnue (portant une identification de Service dog Canada) : demande refusée</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
2.6 <u>Services de transport adapté :</u> Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.	Service de transport adapté, Transport Diligence	Maintien des liens avec Transport diligence.	En continu

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
Voir le point 1 Accessibilité aux infrastructures dédiées aux loisirs et à la culture			
3.1 <u>Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u> Supporter financièrement les 12 organismes offrant des activités Supporter les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin. Favoriser l'adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir. Faire une réflexion sur l'intégration des enfants en situation de handicap dans les camps de jour dans le but de mieux appuyer les mandataires (centres communautaires de loisir)	Service des loisirs ARLPH (provincial et C.-du-Q.) Services à la vie citoyenne Centres communautaires de loisir	Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées	Aide financière : réalisé Programme d'accompagnement touristique et de loisir : adhésion de la Classique hivernale et d'Apzara (nouveau spectacle équestre) Camps de jour : Formation par Johanne Magloire de la CDPDJ (ville et centres communautaires) : Service-conseil sur l'accommodement raisonnable Entente développée avec les centres communautaires : - Pour l'accueil de 72 enfants en situation de handicap (hausse de 26 % p/r 2017) : appui financier pour l'intégration - Pour l'encadrement des enfants ayant

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
			des troubles de comportement : appui financier pour l'ajout d'intervenants Participation des centres communautaires à un projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence <i>Vers une intégration réussie dans les camps de jour</i> de l'AQLPH : Support aux camps pour l'intégration des enfants en situation de handicap dans les camps de jour estivaux 2 formations (ville et centres communautaires) : ateliers sur la mission des camps de jour et sur l'évaluation des demandes d'intégration
<p>3.2 <u>Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation</u> :</p> <p>Afficher le pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.</p>	<p>Production des vinyles</p>

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u></p> <p>Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée.</p> <p>Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p> <p>Diffusion des « Règles de conduite des AMM lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » (voir le point 2.4)</p>	<p>Service des communications</p> <p>Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Publication de l'information.</p>	<p>Distribution de la PAU : lors de certaines activités spéciales (kiosques d'information) et auprès des partenaires</p> <p>Certaines informations sur l'accessibilité aux activités populaires acheminées aux membres des organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p> <p>Billet de William Morales, conseiller municipal délégué à l'accessibilité universelle : PAU révisée et activités accessibles (Bulletin municipal de mai)</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u></p> <p>Agir à titre de vigie : intégrer le concept des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications</p> <p>Services municipaux</p> <p>Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles</p>	<p>Guide sur l'accessibilité aux écrits à nouveau acheminé au Service des communications (nouveau personnel).</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u></p> <p>Intégrer les besoins des citoyens ayant</p>	<p>Organismes du milieu</p> <p>Services</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin</p>	<p>Réviser la composition du comité de suivi de la PAU, en lien avec le départ de 2 membres au printemps et les différentes</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
<p>différentes incapacités (consultation de 2017) dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage)</p> <p>Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle «municipalités accessibles ».</p> <p>Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.</p>	<p>municipaux</p> <p>OPHQ</p>	<p>d'intégrer des mesures appropriées.</p> <p>Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>	<p>incapacités</p> <p>Discussion avec le CIUSSSMCQ : avoir 2 représentants différents en DI/TSA et en DP</p> <p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre provinciale municipalité accessible : initiation à la lecture de plans - AQLP: Aires de jeu inclusives pour les enfants ayant des incapacités - CAMF : découverte des parcs adaptés de l'arrondissement St-Léonard

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission "aide aux sinistrés" :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches 	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>	<p>Plans d'action spécifiques (inscription, hébergement, alimentation, habillement, gestion des dons, ressources humaines, logistique, centre d'aide multiservices) : première étape réalisée à la fin mai</p>

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalisations 2018
- Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire).			Non réalisé : absence du directeur

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u>	Ressources humaines	Application des mesures de la loi	En continu
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et au maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u>	Ressources humaines Services à la vie citoyenne	Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi	Selon les besoins

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants oeuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2018	Partenaires	Indicateurs de réussite	Réalizations 2018
<p>8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel :</u></p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Membres du comité de suivi de la PAU</p>	<p>Comité de suivi actif</p> <p>Transmission des documents au conseil et à l'OPHQ</p> <p>Lancement et diffusion de la Politique révisée</p>	<p>En continu</p>
<p>8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u></p> <p>Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.</p> <p>Sensibiliser les services sur l'approvisionnement accessible : loi et accessibilité aux personnes handicapées des biens et services.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les Services municipaux</p>	<p>Approche transversale : application des mesures en matière d'accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.</p>	<p>En continu</p> <p>Approvisionnement accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre du Service de l'approvisionnement : échanges sur l'accessibilité des biens et services. - Documentation acheminée au Service de l'approvisionnement et participation du Service à la formation Web (OPHQ)
<p>8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u></p> <p>Particulièrement pour l'édifice Francine Ruest Jutras: consulter Anne Evrard C.O.M.S., Spécialiste en Orientation et Mobilité du CIUSSS MCQ (déficience visuelle)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>CIUSSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.</p>	<p>Analyse des besoins à l'édifice Francine Ruest Jutras : éléments d'accessibilité en lien avec le handicap visuel par Anne Evrard, spécialiste du CIUSSS MCQ</p> <p>Analyse des besoins à l'Aqua complexe avec le CIUSSS MCQ (Interval) afin d'améliorer l'accès pour les personnes handicapées, particulièrement en lien avec les activités de réadaptation en piscine</p>

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

PLAN D'ACTION 2019

1. ACCESSIBILITÉ ARCHITECTURALE ET ENVIRONNEMENTALE

OBSTACLES

1. Certains lieux, édifices publics et trottoirs existants ne sont pas accessibles aux citoyens et citoyennes visés;
2. Lors des travaux de construction ou de rénovation des infrastructures, les normes minimales d'accessibilité sont appliquées, mais il y a parfois des omissions;
3. Certaines normes peuvent présenter tout de même des obstacles. De la sensibilisation et une intervention précoce dans un projet pourraient permettre leur bonification, à la lumière du vécu des citoyennes et citoyens visés;
4. Certains équipements pouvant améliorer l'accessibilité sont manquants dans les lieux publics et les infrastructures municipales;
5. Certains parcs et espaces verts, ainsi que leurs équipements, ne sont pas accessibles.
6. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les lieux publics accessibles ainsi que les obstacles qu'ils pourraient rencontrer en les fréquentant.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les édifices publics accessibles;
2. Sensibiliser les professionnels;
3. Bonifier la réglementation;
4. Sensibiliser les propriétaires d'établissements.
5. Offrir de l'information sur les lieux accessibles à Drummondville;

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.1 <u>Maison des arts</u> :</p> <p>Stationnements réservés aux personnes handicapées :</p> <p>Évaluer l'impact des 2 cases ajoutées sur rue : comble mieux des besoins?</p> <p>Évaluer la pertinence de reprendre le test de stationnement en épi avec un angle d'environ 30 degrés.</p> <p>Bande contrastante : à faire avec le même produit que celui qui sera choisi pour l'édifice Francine-Ruest-Jutras</p>	<p>Corporation de la Maison des arts</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p> <p>CIUSSMCQ</p>	<p>Maison des arts accessibles aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles</p>

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.2 <u>Édifice Francine-Ruest-Jutras</u> :</p> <p>Liste d'éléments d'accessibilité à corriger : suivre les travaux afin d'assurer la pleine accessibilité aux services (bibliothèque, organismes, espace bureaux) notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Refaire l'affichage, incluant 2 plans d'ensemble et l'identification des toilettes universellement accessibles, de l'ascenseur et des services - Revoir l'identification des murs de verre et des escaliers (couleur contrastante) - Évaluer les solutions pour les portes lourdes. - Changer les éviers dans les toilettes universellement accessibles, assurant ainsi une aire de manœuvre adéquate (min. de 5 pi.). - Évaluer la possibilité d'ajouter un sentier entre les stationnements pour personnes handicapées et l'entrée principale. <p>Poursuivre le projet Biblio mobile afin de donner accès aux documents aux personnes âgées ne pouvant se déplacer vers la bibliothèque.</p>	<p>Service des arts, de la culture et de la bibliothèque</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des travaux publics</p> <p>CIUSSS MCQ</p> <p>APHD</p>	<p>Édifice accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p> <p>Service Biblio mobile disponible</p>
<p>1.3 <u>Parc Woodyatt</u> :</p> <p>Projet de renouvellement de l'aire de jeu : faire le suivi des travaux afin d'assurer l'accessibilité des lieux et des activités</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p>	<p>Aire de jeu accessible aux personnes ayant des incapacités.</p>
<p>1.4 <u>Parc Mathieu</u> :</p> <p>Vérifier la descente de trottoir vis-à-vis le chalet, à la suite des travaux majeurs sur la rue St-Henri</p> <p>Déplacer les panneaux d'interdiction de stationner. Ajouter une signalisation afin d'interdire le stationnement vis-à-vis la descente de trottoir menant au chalet (débarcadère).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Services des travaux publics, circulation routière</p>	<p>Entrée du parc accessible.</p>
<p>1.5 <u>Centre de foire Centrexpo</u> :</p> <p>Vérifier l'affichage qui a été installé à l'entrée : l'emplacement des toilettes et de l'ascenseur est-il bien identifié?</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centrexpo</p> <p>APHD</p>	<p>Orientation adéquate pour tous.</p>

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.6 <u>Patinoire réfrigérée</u> :</p> <p>Évaluer la possibilité d'ajouter une case de stationnement pour personnes handicapée avec le lorsque le marquage du stationnement sera refait.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p>	<p>Aménagement d'un stationnement réservé à proximité du chalet.</p>
<p>1.7 <u>Terrain de basket-ball du parc Lauzon accessible</u>:</p> <p>Installer les 2 barres d'appui dans les 2 salles de toilette</p> <p>Ajouter un seuil de porte à la porte d'entrée, si nécessaire</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Accessibilité au chalet et aux toilettes améliorée.</p>
<p>1.8 <u>Rénovation du parc Lucien Couture</u> :</p> <p>Faire le suivi des travaux afin d'assurer l'accessibilité des lieux et des activités.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et aires de jeu accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>
<p>1.9 <u>Réfection du parc Jacques-Parizeau (Joly)</u> :</p> <p>Suivre le projet au niveau de l'accessibilité : chalet et toilette accessibles, parcours sans obstacles, mobilier et fontaine à boire, aire de jeux accessibles pour les aînés</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des loisirs</p> <p>Service des travaux publics</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et aires de jeu accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>
<p>1.10 <u>Chalet du parc des Voltigeurs</u> :</p> <p>Chercher des solutions pour améliorer l'accès au chalet (seuil de porte, rampe d'accès, etc.), évaluer les coûts et acheminer une demande de budget.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Direction générale</p>	<p>Parcours sans obstacles, chalet et aires de jeu accessibles aux personnes ayant des limitations.</p>
<p>1.11 <u>Vestiaires et toilettes accessibles de l'Aqua complexe</u></p> <p>Améliorer l'accessibilité pour la clientèle en réadaptation (éléments de la liste suggestions de l'ergothérapeute et de la physiothérapeute) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajouter 2 ouvre portes automatiques (vestiaire universel vers les piscines, porte entre le DO et l'Aqua complexe) - Poser les barres d'appui supplémentaires, les sièges de toilette, la douchette - Inspecter le lève-personnes - Ajuster le fauteuil roulant, incluant l'ajout d'antibasculé 	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Piscine Drummondville</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Aqua complexe accessible aux personnes ayant des incapacités : services accessibles et parcours sans obstacles.</p>

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>Évaluer les options et la faisabilité des solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès en fauteuil roulant (rampe d'accès est un obstacle pour plusieurs) <p>Ajouter une main courant le long du muret de verre qui mène aux escaliers du bassin 10 m</p>		
<p>1.12 <u>Traverse de la rivière en ponton :</u></p> <p>Rendre les quais accessibles pour les personnes circulant avec une aide à la mobilité.</p>	<p>Services à la vie citoyenne Service des loisirs</p>	<p>Ponton accessible en AMM</p>
<p>1.13 <u>Consultations publiques et séances du conseil :</u></p> <p>Assurer l'accès aux activités pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (parcours libre d'obstacles, locaux et services accessibles)</p> <p>Inclure l'accessibilité universelle dans la future Politique de consultations publiques de la Ville.</p> <p>Hôtel de ville : acheter un fauteuil roulant « de courtoisie » pour les visiteurs</p>	<p>Tous les services municipaux</p>	<p>Accès aux consultations et aux séances pour les personnes en situation de handicap</p>
<p>1.14 <u>Accessibilité aux services et infrastructures :</u></p> <p>Saisir toutes les occasions afin de rendre accessibles les nouvelles initiatives en cours d'année : nouveaux services et infrastructures, rénovations, événements publics, demandes des citoyens, observations des obstacles</p> <p>Vérifier les nouveaux projets selon les critères d'accessibilité aux infrastructures et aux aires de loisir et émettre des recommandations aux responsables.</p>	<p>Services à la vie citoyenne Tous les services municipaux, selon les projets.</p>	<p>Nouveaux aménagements et services accessibles.</p>
<p>1.15 <u>Règlements d'urbanisme :</u></p> <p>S'assurer de l'application selon les nouvelles normes en lien avec l'accessibilité.</p> <p>Organiser une rencontre entre l'APHD et les inspecteurs du Service de l'urbanisme afin de sensibiliser ces derniers à l'importance de l'accessibilité.</p> <p>Étapes à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les objectifs de la rencontre et les moyens pour les atteindre; - Planifier l'activité et faire les invitations nécessaires; - Tenir l'activité. 	<p>Service de l'urbanisme APHD OPHQ (présentation de la loi, au besoin)</p>	<p>Normes appliquées conformément.</p> <p>Meilleure compréhension des besoins des personnes handicapées.</p>

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>1.16 <u>Aménagement des trottoirs</u> :</p> <p>S'assurer de l'accessibilité et du respect des règles établies par la Ville.</p> <p>Effectuer les améliorations en fonction des problématiques et besoins, notamment :</p> <p>Heriot/Marchand (2 descentes problématiques)</p> <p>Aménager le débarcadère en face des locaux de l'APHD Aménager les 2 cases pour personnes handicapées sur rue: St-Marcel (APHD), Musée National de la Photographie</p> <p>Suivre le projet de rénovation, par le MTQ, du pont de la rivière St-Germain sur le chemin du Golf : s'assurer que le trottoir sera rendu accessible selon les normes.</p>	<p>Service des travaux publics, circulation routière</p> <p>APHD</p>	<p>Nombre d'aménagements conformes réalisés, parcours sans obstacles.</p>
<p>1.17 <u>Sensibilisation des propriétaires du secteur commercial sur l'accessibilité</u> :</p> <p>Recevoir les permis acheminés par l'urbanisme (APHD)</p> <p>Rencontrer les promoteurs qui ont des projets de rénovation et de construction afin de les inciter à rendre les lieux accessibles (APHD)</p> <p>Analyser les projets de réfection des stationnements commerciaux qui semblent problématiques dans le but de conseiller les promoteurs (travaux publics) : configuration, espaces réservés aux personnes handicapées, panneaux réglementaires.</p> <p>Faire le lien avec le projet de la Politique municipale des aînés : identifier les obstacles rencontrés et les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité aux infrastructures et aux services.</p>	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>APHD</p> <p>Travaux publics</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Nombre de projets suivis et résultats.</p>
<p>1.18 <u>Bottin des lieux et établissements accessibles</u> :</p> <p>Mettre à jour et bonifier le bottin « Drummondville accessible ».</p>	<p>APHD</p>	<p>Site mis à jour</p>

2. CIRCULATION ET TRANSPORT

OBSTACLES

1. Certains espaces de stationnement réservés sont mal positionnés ou mal identifiés, tandis que d'autres ne répondent pas aux normes;
2. Les espaces réservés sont parfois occupés illégalement;
3. Les nombreux usagers de la voie publique (piétons, automobilistes, cyclistes, utilisateurs d'AMM) ne connaissent pas les droits et les obligations de chacun;
4. De plus en plus d'utilisateurs d'AMM circulent dans sur la voie publique, dans les édifices et les lieux publics avec leur appareil.
5. La population connaît mal la réalité vécue par les utilisateurs d'AMM ayant des incapacités, ainsi que l'importance de ces aides pour faciliter leur intégration et leur participation à la vie de la communauté.
6. Le service de transport en commun présente des obstacles pour les personnes ayant des incapacités et certains chauffeurs connaissent mal ces clientèles.
7. Le budget du transport adapté est limité, il faut conjuguer avec cette réalité tout en maximisant les services rendus.

OBJECTIFS

1. Uniformiser les stationnements réservés afin d'assurer un meilleur accès aux détenteurs de vignettes et afin de pouvoir appliquer la réglementation;
2. Améliorer la sécurité dans les déplacements;
3. Sensibiliser les conducteurs et conductrices du transport en commun aux besoins des personnes ayant des limitations;
4. Rendre le transport en commun plus accessible aux citoyens et citoyennes visés;
5. Collaborer au maintien et à l'amélioration du service de transport adapté.

<p><u>2.1 Respect des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Maintenir le parcours spécifique de vérification des stationnements réservés aux personnes handicapées (municipaux, commerciaux) par les préposés à la réglementation : respect des espaces, émission de constats, émission de billets "de courtoisie" si l'affichage est non-conforme, communication des sites non conformes à l'APHD.</p> <p>Sensibiliser les utilisateurs des stationnements pour personnes handicapées sur le respect des règles d'utilisation de la vignette (projet de l'APHD pour la semaine québécoise des personnes handicapées).</p>	<p>Services à la vie citoyenne : stationnements</p> <p>Sûreté du Québec</p> <p>APHD</p>	<p>Sensibilisation de la population et des commerçants et amélioration du respect des espaces réservés.</p>
<p><u>2.2 Amélioration des espaces de stationnements réservés aux personnes handicapées :</u></p> <p>Poursuivre la mise aux normes des espaces réservés dans les stationnements municipaux : élargissement des cases, marquage</p>	<p>Services vie citoyenne</p> <p>Travaux publics,</p>	<p>Nombre d'espaces ajoutés, améliorés et conformes.</p> <p>Amélioration des pratiques chez</p>

<p>uniforme, affichage et ajout de cases réservées</p> <p>Agir à titre de vigie : sensibiliser les déneigeurs sur l'entassement de la neige dans les cases de stationnements réservés.</p>	<p>circulation routière</p>	<p>les déneigeurs.</p>
<p><u>2.3 Rendre plus sécuritaires les déplacements des piétons, en portant attention aux besoins des personnes ayant des incapacités :</u></p> <p>Collaborer à la nouvelle campagne «Courtoisie», incluant les AMM.</p> <p>Circulation sur la voie publique : améliorer les traverses piétonnes et les feux de circulation, ajouter une douzaine des bancs accessibles dans les zones achalandées.</p> <p>Bancs : poursuivre l'ajout de bancs</p> <p>Traverse des intersections en lien avec le handicap visuel : poursuivre la réflexion (feux sonores, plaque podotactiles)</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Travaux publics, circulation routière</p>	<p>Amélioration du comportement des différents usagers de la voie publique.</p> <p>Meilleur sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la voie publique, particulièrement chez les personnes à mobilité réduite ou ayant des incapacités.</p>
<p><u>2.4 « Règles de conduite des AMM » lorsqu'ils circulent sur la voie publique et dans les édifices et les lieux publics » :</u></p> <p>Poursuivre la diffusion des 2 outils de sensibilisation: rassemblements publics ciblés, chez les fournisseurs, en résidence pour personnes âgées, bulletin municipal, etc.</p> <p>Campagne Courtoisie : intégrer la diffusion du projet pilote sur la circulation des AMM du MTQ.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>APHD</p>	<p>Amélioration du comportement et de la visibilité des utilisateurs AMM.</p> <p>Amélioration des connaissances de la population sur le vécu des personnes circulant en AMM.</p>
<p><u>2.5 Accessibilité au service de transport en commun :</u></p> <p>Élaborer un nouveau plan quinquennal et l'acheminer au MTQ en y intégrant incluant les notions de parcours sans obstacles et de transport actif dans les mesures, notamment :</p> <p>Terminus urbain :</p> <p>Aménager une descente de trottoir vis-à-vis du trottoir de l'édifice Francine Ruest Jutras. (côté jardin), ajouter un marquage afin d'identifier la traverse piétonne, installer 6 nouveaux bancs répondant aux critères d'accessibilité</p> <p>Ajouter des abribus accessibles et munis de bancs</p> <p>Améliorer les surfaces aux points d'embarquement</p> <p>Entretenir les liens avec le CIUSSSS MCQ : gestion des situations problématiques auprès de la clientèle (ex. : pertes cognitives, santé</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centre d'action bénévole</p>	<p>Améliorations apportées au service.</p> <p>Réalisations d'aménagements accessibles, sans obstacles et favorisant le transport actif.</p> <p>Meilleure compréhension du service de transport en commun, comportements sécuritaires dans les déplacements.</p>

mentale). Poursuivre la formation sur l'utilisation du transport en commun destinée aux personnes âgées qui craignent d'utiliser le service: rencontres personnalisées par la travailleuse de milieu du Centre d'action bénévole.		
2.6 <u>Services de transport adapté</u> : Au comité de suivi : être au courant des grands enjeux locaux en matière de transport adapté et intervenir si le comité en a la capacité.	Service de transport adapté, Transport Diligence	Maintien des liens avec Transport diligence.

3. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET TOURISME

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent participer aux activités de la communauté.
2. Les activités spécialisées sont offertes par des organismes qui ont des budgets restreints.
3. Les citoyens et citoyennes visés ne connaissent pas les activités accessibles.

OBJECTIFS

1. Rendre les lieux et les activités accessibles et prévoir des conditions favorables à la participation des citoyens visés
2. Soutenir les actions et projets des organismes : aide financière, soutien à la réalisation d'activités de groupe.
2. Offrir de l'information sur les activités accessibles à Drummondville;

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
Voir le point 1 Accessibilité aux infrastructures dédiées aux loisirs et à la culture		
1.19 <u>Activités et événements populaires</u> : Poursuivre la collaboration avec les promoteurs afin d'assurer le maximum d'accessibilité aux activités et aux événements populaires. Identifier et faire une promotion des activités accessibles : auprès des personnes en situation de handicap et auprès de la population en général. Brochure de la Programmation estivale 2019 : corriger l'information sur l'accessibilité S'assurer que les passe-fils (ponts) accessibles sont utilisés lors des événements populaires.	Services à la vie citoyenne Service des loisirs APHD Promoteurs des festivals et d'événements populaires	Sites d'activité accessibles assurant la participation des personnes handicapées : services accessibles et parcours sans obstacles. Personnes handicapées et population en général informée sur l'accessibilité aux activités et événements populaires.

Ajouter des cases temporaires de stationnement pour personnes handicapées lors des événements sportifs très fréquentés.		
<p><u>3.1 Maintenir des modalités d'appui aux activités de loisir s'adressant aux personnes handicapées :</u></p> <p>Soutenir financièrement les 12 organismes offrant des activités</p> <p>Soutenir les organismes en facilitant la réalisation d'activités, au besoin.</p> <p>Favoriser l'adhésion au programme d'accompagnement touristique et de loisir.</p> <p>Soutenir financièrement les mandataires (centres communautaires de loisir) dans l'intégration des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles du comportement.</p> <p>Poursuivre la collaboration au projet pilote d'accompagnement dans l'implantation du guide de référence Vers une intégration réussie dans les camps de jour de l'AQLPH.</p> <p>Appuyer les camps de jour dans leurs actions visant l'intégration, dans les camps de jour, des enfants ayant besoins particuliers :</p>	<p>Service des loisirs</p> <p>ARLPH (provincial et C.-du-Q.)</p> <p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Centres communautaires de loisir</p>	<p>Activités accessibles et assurant la pleine participation des personnes handicapées</p>
<p><u>3.2 Autres activités de diffusion d'information et de sensibilisation :</u></p> <p>Afficher le pictogramme d'accessibilité universelle afin d'identifier les infrastructures municipales universellement accessibles (personnes handicapées, jeunes familles, personnes âgées en perte d'autonomie).</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Service des communications</p> <p>Partenaires du milieu</p>	<p>Meilleure connaissance des équipements universellement accessibles.</p>

4. COMMUNICATIONS

OBSTACLES

1. La population n'est pas suffisamment informée sur la réalité et le vécu des personnes vivant avec des incapacités ;
2. Les personnes vivant avec des incapacités n'ont toujours pas accès à l'information, car les communications ne sont pas toujours accessibles.
3. Les sites et les activités accessibles aux personnes handicapées sont de plus en plus nombreux, mais les personnes qui pourraient en bénéficier en sont-elles informées?

OBJECTIFS

1. Accroître les communications ;
2. Rendre les communications davantage accessibles.
3. Faire connaître les sites et les activités accessibles.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>4.1 <u>Communications municipales et des partenaires :</u> Diffuser la Politique d'accessibilité universelle révisée. Accroître la diffusion d'information sur les activités accessibles : Ville et organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Service des communications Organismes œuvrant auprès des personnes en situation de handicap.</p>	<p>Publication de l'information.</p>
<p>4.2 <u>Site internet municipal et activités de communications des services municipaux :</u> Agir à titre de vigie : intégrer le souci des communications accessibles auprès des services municipaux et des mandataires.</p>	<p>Service des communications Services municipaux Mandataires</p>	<p>Information et documents publics accessibles.</p>

5. CONNAISSANCE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CLIENTÈLES ET SENSIBILISATION

OBSTACLES

1. Le plan d'action répond aux besoins des personnes ayant une incapacité physique, mais moins d'actions sont prévues pour les personnes ayant d'autres types d'incapacité.
2. Les services municipaux connaissent mal les services disponibles et les besoins en lien avec les différentes incapacités.

OBJECTIFS

1. Mieux comprendre la nature des différentes incapacités, ainsi que les obstacles rencontrés, afin d'intégrer ces préoccupations dans nos actions futures.
2. Informer et sensibiliser les services municipaux.

<p>5.1 <u>Compréhension de la réalité du handicap :</u> Intégrer les besoins des citoyens ayant différentes incapacités (consultation de 2017) dans les actions en accessibilité universelle (motrice, auditive, visuelle, déficience intellectuelle ou trouble du spectre de l'autisme, trouble grave de santé mentale, troubles de la mémoire et incapacité de la parole et du langage) S'assurer que le comité de suivi soit représentatif de différentes incapacités et consulter des spécialistes au besoin : Inviter au comité une personne ayant un déficit visuel lorsque pertinent, relancer le CIUSSS pour représenter la DI/TSA et en DP, approcher l'Association des parents d'enfants handicapés de Drummond à</p>	<p>Organismes du milieu Services municipaux OPHQ</p>	<p>Meilleure connaissance des besoins des différentes clientèles afin d'intégrer des mesures appropriées. Informations pertinentes transmises aux services municipaux et formation des membres du personnel.</p>
---	--	--

siéger au comité. Poursuivre les formations Participer aux formations pertinentes et à la rencontre provinciale annuelle «municipalités accessibles ».		
Voir le point 1.16 : organiser une rencontre entre l'APHD et l'urbanisme.		

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

OBSTACLES

1. Les personnes ayant des incapacités sont souvent plus vulnérables en situation d'urgence.

OBJECTIFS

1. Mettre en place des mesures préventives et des interventions qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes ayant des incapacités.

Actions 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
<p>6.1 <u>Collaborer à l'élaboration des différents plans des mesures d'urgence et à leur déploiement, au besoin.</u></p> <p>Participer activement au développement des plans d'action spécifiques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap pour la mission "aide aux sinistrés" :</p> <p>Hébergement et Centre d'aide multiservices :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter l'élaboration des activités et tâches - Établir la liste des besoins en ressources humaines et matérielles, incluant les spécialistes locaux <p>Poursuivre les démarches en vue de la possible création du répertoire : inscription des personnes handicapées au 911 (défi de l'inventaire). Relier le projet aux mesures d'urgence, si possible.</p>	<p>Services à la vie citoyenne</p> <p>Tous les Services municipaux</p> <p>CIUSSS MCQ</p>	<p>Mesures spécifiques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie et aux personnes en situation de handicap.</p>

7. EMPLOI

OBSTACLES

1. Les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles à leur intégration en emploi.

OBJECTIFS

- 1 Favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de l'administration municipale.

Cibles 2019	Partenaires	Indicateurs de réussite
7.1 <u>Se conformer à la loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.</u>	Ressources humaines	Application des mesures de la loi
7.2 <u>Collaborer à la mise en place des mesures facilitant l'intégration et le maintien en emploi dans l'appareil municipal, au besoin.</u>	Ressources humaines Services à la vie citoyenne	Conditions favorables à l'intégration et au maintien en emploi

8. COLLABORATION ET CONCERTATION

OBSTACLES

1. Sans le maintien des liens de collaboration et de concertation avec l'ensemble des organismes et des intervenants œuvrant auprès des personnes handicapées, la mise en place des actions risque d'être inadéquate.

OBJECTIFS

1. Mobiliser les acteurs en matière d'accessibilité universelle afin de bénéficier de leur expertise et partager l'expérience municipale avec les différents partenaires.

Cibles 2017	Partenaires	Indicateurs de réussite
8.1 <u>Maintenir le comité de suivi de la Politique d'accessibilité universelle et déposer au conseil municipal un bilan annuel de ses activités et un plan d'action annuel :</u>	Conseiller municipal répondant de l'accessibilité universelle Services à la vie citoyenne Membres du comité de suivi de la PAU	Comité de suivi actif Transmission des documents nécessaires à l'OPHQ
8.2 <u>Arrimer la Politique d'accessibilité universelle aux différentes politiques et plans d'action municipaux :</u> Familles, aînés, activité physique et loisir, culture, développement social, sécurité civile, transport, approvisionnement, etc.	Services à la vie citoyenne	Approche transversale : application des mesures en accessibilité dans tous les champs d'action de la Ville.
8.3 <u>Consulter les partenaires spécialistes afin de faire les meilleurs choix d'équipement ou d'aménagement.</u>	Services à la vie citoyenne CIUSSSS MCQ APHD	Équipements et aménagements répondant aux besoins des personnes ayant des incapacités.

BUDGET : Les différents services municipaux assument les coûts des travaux et activités mis en place dans le cadre de l'accessibilité.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES SUR CE PLAN D'ACTION

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés à la responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Sylvie Allie, Agente

Politiques et programmes communautaires

Services à la vie citoyenne

819 850-1283

sallie@drummondville.ca